

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PUIMISSON**

L'an deux mille vingt-deux et le 06 Septembre 2022, le conseil municipal de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHES Daniel, Maire, après convocation régulièrement faite à domicile.

Etaient présents (12) : BARTHES Daniel, GABAUDE Chantal, REY Philippe, QUIRINY Monique, DELREUX Martine, VIALLES Gisèle, GUIEN Guylaine, TRILLES Michel, GALINIER Norbert, BAGNATI Sylvain, MORLIERE Ludovic, ANTON Jean-Rémi, BENOIT Cécile, BARTHES Arnaud, Nadal Caroline

Procuration : ANTON Jean-Rémi a donné procuration à Daniel Barthès

Secrétaire de séance : VIALLES GISELE

Absente : BENOIT Cécile, BARTHES Arnaud,

Votant : (13)

N° 2022- 41

**OBJET : VOTE DES TARIFS PROPOSES POUR LA VENTE DES OBJETS DU CHATEAU
JOURNEE DU PATRIMOINE**

M Le Maire rappelle que des biens ne figurants pas sur l'inventaire de la commune sont entreposés au château de Puimisson ;

VU Le code général des collectivités territoriales (CGCT) ainsi que l'ordonnance n° 2014-1490 du 11 décembre 2014 et, notamment, son article 2 précisent les règles budgétaires, financières, fiscales et comptables applicables aux collectivités.

CONSIDERANT que les biens proposés à la vente ne serviront pas à la collectivité, et qu'il convient de débarrasser les lieux occupés par ces objets.

M Le Maire **PROPOSE** de vendre des objets de faible valeur ne figurant pas à l'inventaire selon la liste des prix ci-dessous. Ces tarifs sont tous inférieurs à 500 euros, ils sont non négociables et définitifs ; Cette liste sera affichée pendant la vente.

Mobilier à vendre Château

Numéro	Objet	Nombre	Prix
1	Bureaux simple	13	10 €/pièce
2	Bureau double	1	15 €
3	Chaises scolaires	9	5€/pièce
4	Cadre avec carte	5	5€/pièce
5	Cadre seul	5	3€/pièce
6	Tableau	1	15 €

7	Fauteuils	12	5 €/pièce
8	Table	1	15 €
9	Chaises type bar	7	5€/pièce
10	Luminaires		2€/pièce
11	Banc	1	5 €
12	Matériel administratif		20 € le lot
13	Desserte en bois	1	5 €
14	Tabouret haut bois foncé	1	5 €
15	Table pliante	1	10 €
16	Gros spots	5	2€/pièce
17	Téléphone ancien	2	3€ /pièce
18	Caissette petites bouteilles	2	1€/pièce
19	Luminaires extérieurs	15	15 € /pièce
20	Grand Atlas	21	10 € le lot
21	Chaise bureau	1	8 €
22	Luminaires intérieurs	9	1€/pièce
23	Fauteuil	1	10 €
24	Veste police	1	2 €
25	Chaise bois	1	5 €
26	Chaises roulantes	2	8€/pièce
27	Chaises	19	5€/pièce
28	Urne	1	2€/pièce
29	Rampe d'escalier	2	10 € le lot
30	Tabouret	1	5 €
31	Chaise verte	1	5 €
32	Armoire 3 tiroirs	1	10 €
33	Rétroprojecteur	1	5 €
34	Piano	1	100 €
35	Urne	1	5 €
36	Meuble archives	1	20 €
37	Brancard	1	2 €
38	Piano	1	50 €
39	Quilles		15€ le lot
40	Horloge	1	20 €

Le conseil municipal, l'exposé de Monsieur le Maire entendu, et après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés,

APPROUVE les prix proposés

AUTORISE Monsieur le Maire à vendre des objets de faible valeur ne figurant pas à l'inventaire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

Le Maire

